

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Carole Delga utilise les agents régionaux à des fins politiques et aux frais des contribuables

Le Groupe Occitanie Courageuse souhaite dénoncer avec fermeté l'utilisation inappropriée des agents régionaux à des fins manifestement politiques, par la majorité régionale, aux frais des contribuables. En effet, un mail interne adressé à l'ensemble du personnel de la Région, invite ces derniers à participer aux 1^{ères} Assises du Droit de la Mer et des Solidarités Maritimes coorganisées par la Région, SOS Méditerranée et le Conseil Départemental de l'Hérault.

Une instrumentalisation politique flagrante

L'initiative interroge quant à sa pertinence pour les agents régionaux. Ce qui pourrait passer pour une simple invitation à un événement se révèle être, en réalité, une manœuvre politique dissimulée. La thématique du colloque est à ce point éloignée des préoccupations immédiates des habitants de notre Région qu'elle semble en peine à attirer un public suffisant et pousse la Région à utiliser son personnel pour remplir des sièges.

Les élus de la droite et du centre condamnent fermement cette instrumentalisation des agents régionaux, contraints de jouer le rôle de figurants et de militants de l'immigration illégale dans un débat politisé qui n'a pas lieu d'être au sein de leurs fonctions. Les élus de l'opposition, par ailleurs, n'ont pas été invités à cet événement, confirmant ainsi la nature partisane de cette démarche. Tout cela est une tentative pour simuler un engouement populaire et médiatique autour d'un événement, en réalité, boudé par les citoyens.

Une atteinte au devoir de neutralité des agents publics

Le devoir d'impartialité et de neutralité, fondamental pour les fonctionnaires et contractuels territoriaux, est ici gravement mis en cause par la Présidente de Région elle-même. Il est inacceptable de solliciter et d'exercer une forme de pression sur des agents pour les faire participer, contre leur gré, à une manifestation au contenu politique évident et dont la thématique est sans lien avec leurs missions de service public.

Une gestion irresponsable des deniers publics

Alors que la Cour des Comptes appelle à une réduction des dépenses publiques, la Présidente de Région n'hésite pas à utiliser l'argent public pour servir ses intérêts politiques. Cette manifestation, des agents, se traduit par des frais injustifiables pour les contribuables : frais de déplacement des agents et rémunération d'une journée de travail non effectif.

Les élus d'Occitanie Courageuse tiennent à rappeler que l'utilisation de fonds publics pour des actions politiques partisans, résolument éloignées des préoccupations réelles de nos concitoyens, constitue une atteinte grave à la gestion responsable des finances de la Région.

Le Groupe Occitanie Courageuse demande des comptes

Aurélien Pradié et les élus de la droite et du centre exigent des explications immédiates de la part de la Présidente de Région, Carole Delga. Ils appellent également à la plus grande transparence sur les coûts engendrés par cette opération et rappellent que chaque euro dépensé à des fins politiques est un euro détourné, en moins pour les services publics dont dépendent les habitants de la Région.

Les conseillers régionaux d'Occitanie Courageuse rappellent qu'il est essentiel de respecter la neutralité des agents régionaux et réaffirment leur engagement à défendre une gestion rigoureuse et transparente des ressources de la Région, centrée sur les besoins réels des citoyens, et non sur les ambitions politiques de sa présidente.

Bonjour,

Parce qu'elle est résolument tournée vers son littoral et parce qu'elle entretient une relation particulière avec la mer Méditerranée, la Région Occitanie investit les sujets majeurs liés au monde maritime. C'est pour cette raison qu'elle organise, en partenariat avec l'association SOS Méditerranée, Montpellier Métropole et le Conseil départemental de l'Hérault, les

Premières Assises du Droit de la Mer et des Solidarités Maritimes



**le jeudi 17 octobre 2024
de 9h30 à 18h**

au Parc des Expositions de Montpellier
Centre de conférence - Route de la Foire à Pérols

Sous réserve de l'accord de votre responsable hiérarchique, je vous invite à participer à cet événement, qui s'inscrit dans le contexte citoyen et humanitaire que nous connaissons toutes et tous.

- **Inscription obligatoire** : www.laregion.fr/droitdelamer
- **Programme** : sur Intranet : cliquez [ICI](#)



Simon MUNSCH
Directeur général des services
simon.munsch@laregion.fr
Tél.: Toulouse : +33 (0)5 61 33 50 58. Montpellier : +33(0)4 67 22 97 51
www.laregion.fr

Mail envoyé par le DGS à tous les agents régionaux

09h55 : ÉTAT DES LIEUX D'UN CHAOS HUMANITAIRE

- Sophie BEAU, Cofondatrice de SOS MEDITERRANEE, Directrice Générale de SOS MEDITERRANEE France
- Judith SUNDERLAND, Directrice Adjointe de la Division Europe et Asie centrale de Human Rights Watch

10h15 : TABLE RONDE 1 : « PROTÉGER LES VIES OU LES FRONTIÈRES ? »

Politiques européennes, sécurité maritime et droits humains
Modération : Yanick PHILIPPONNAT, Journaliste à Médi Libre

- Nello SCAVO, Grand Reporter à « l'Avvenire » (en vidéo)
- Yves PASCOUAT, Docteur en droit public - expert et consultant en droit et politique migratoire
- Chiara PAGANO, Chercheuse postdoctorante, spécialiste des frontières en Libye et Tunisie
- Denise KWANTES, Cheffe suppléante de l'Unité Schengen et Frontières Extérieures de la Commission Européenne
- Claudia LODESANI, Infectiologue, responsable des programmes Migration pour Médecins Sans Frontières en France et en Libye ; ancienne présidente de MSF-Italie

11h45 : TEMPS SUSPENDU : « FEMMES EN MÉDITERRANÉE, ÉCLAIREUSES D'HUMANITÉ »

Modération : Laure ADLER, Journaliste, Productrice, Essayiste

- Marylène BIQUEZ, Sage-femme à bord de l'Océan Viking (SOS MEDITERRANEE)
- Lauratou DIALLO, Témoin de la traversée

12h30 : PAUSE DÉJEUNER

14h00 : TABLE RONDE 2 : « LA SOLIDARITÉ EN MER À L'ÉPREUVE »

Un devoir d'assistance entravé
Modération : Claire MOUTARDE, Journaliste à France Bleu Hérault

- Kito DE PAVANT, Navigateur
- Alain LEDAGUENEL, Sauveteur en Manche
- Soazic DUPUY, Directrice des opérations de SOS MEDITERRANEE
- Nathalie MERCIER-PERRIN, Présidente du Cluster Maritime Français
- Stéphane MOUTON, Professeur agrégé de Droit Public à l'Université Toulouse Capitole

15h15 : TEMPS SUSPENDU : « PRÉSERVER LA MÉMOIRE DES DISPARUS »

Modération : Laure ADLER, Journaliste, Productrice, Essayiste

- Chamseddine MARZOUG, Pêcheur, secouriste, - fondateur du « Cimetière des Inconnus » à Zarzis (Tunisie)
- Carolina KOBELINSKY, Anthropologue au CNRS - Paris Nanterre, Auteure de « Relier les rives » (ed. La Découverte)

16h00 : TABLE RONDE 3 : « GARANTIR UN ESPACE HUMANITAIRE EN MER »

Modération : Jean-Baptiste DECROIX, Journaliste, directeur de la Gazette de Montpellier

- Jacopo GIORGI, Responsable des questions de protection en mer pour la Méditerranée centrale au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR)
- François THOMAS, Président de SOS MEDITERRANEE - France
- Leoluca ORLANDO, Député européen, ancien Maire de Palerme
- Claire FITA, Députée européenne, Conseillère régionale d'Occitanie/Pyrénées - Méditerranée

Programme de ces Premières Assises du Droit de la Mer et des Solidarités Maritimes